

Guide des étudiant(e)s

Maîtrise ès Arts en Musique (M.A.)

École de Musique
Études Supérieures



uOttawa

Introduction

Ce guide contient des renseignements actuels et pertinents à la M. A. en musique. Il ne remplace pas les [règlements académiques relatifs aux études supérieures et postdoctorales](#). Il a pour but d'assister les étudiants et les membres de la faculté dans les procédures administratives spécifiques à l'École de Musique.

Coordonnées Générales

Directeur des Études Supérieures

Dir.Etud.Sup.Musique-Music.Grad.Dir@uottawa.ca

Adjointe Scolaire aux Études Supérieures pour l'École de Musique

artsgrad@uottawa.ca

Secrétariat des Études Supérieures — Faculté des Arts

Pavillon Desmarais, 55, Ave Laurier Est, 8e étage

613-562-5439

artsgrad@uottawa.ca

Association des Étudiants Diplômés de l'Université d'Ottawa ([GSAÉD](#))

info@gsaed.ca

Attentes envers les étudiant(e)s dans le programme M.A. en Musique:

Avec thèse:

- De consulter régulièrement avec votre superviseur en ce qui concerne les cours, la thèse et les bourses, car ceux-ci peuvent varier au cas par cas et d'une année à l'autre.
- De prendre l'initiative et consulter de manière indépendante les bourses internes et externes à travers le site web de l'Université d'Ottawa.
- De profiter des cours gratuits de français ou d'anglais et satisfaire à l'exigence de langue seconde.
- De terminer avec succès le diplôme en deux ans (6 sessions).

Avec mémoire ou option cours:

- De consulter régulièrement avec votre superviseur en ce qui concerne les cours, la mémoire et les bourses, car ceux-ci peuvent varier au cas par cas et d'une année à l'autre.
- De prendre l'initiative et consulter de manière indépendante les bourses internes et externes à travers le site web de l'Université d'Ottawa.
- De profiter des cours gratuits de français ou d'anglais et satisfaire à l'exigence de langue seconde.
- De terminer avec succès le diplôme en une année (3 sessions).

Maîtrise ès Arts en Musique
Avec Thèse
Programme de 2 années (6 sessions)

15 crédits de cours + Proposition de thèse + Thèse de maîtrise

Séquence de Cours Proposée (version 1)

S.V.P. consultez votre superviseur de thèse en ce qui concerne les cours optionnels et la séquence proposée, car cela peut varier au cas par cas.

	Session d'Automne	Session d'Hiver	Session de Printemps-Été
Première Année	Deux Cours ¹ MUSxxxx (3 crédits) MUSxxxx (3 crédits) Exigences supplémentaires: Confirmer superviseur et sujet de thèse ² Exigence de langue seconde ³	Un Cours MUSxxxx (3 crédits) MUS7902 Proposition de Thèse ⁴ Exigences supplémentaires: Confirmer superviseur et sujet de thèse ² Exigence de langue seconde ³	THM7999 Thèse de maîtrise ⁴ Exigence supplémentaire: Rapport de progrès ⁵
Deuxième Année	Un Cours MUSxxxx (3 crédits) THM7999 Thèse de maîtrise ⁴ Exigence supplémentaire: Rapport de progrès ⁵	Un Cours MUSxxxx (3 crédits) THM7999 Thèse de maîtrise ⁴	THM7999 Thèse de maîtrise ⁴

Ce tableau constitue un modèle général - il est de la responsabilité de l'étudiant(e) de consulter les exigences officielles du programme, des procédures et des règlements académiques qui les concernent.

¹ Trois crédits doivent être choisis parmi l'un des cours obligatoires suivants:

- MUS5901 Proséminaire en théorie et analyse musicales (3 crédits)
- MUS5903 Proséminaire en musicologie (3 crédits)
- MUS5904 Méthodes de recherche en pédagogie musicale (3 crédits)

² Les étudiants doivent confirmer leur superviseur et leur sujet de thèse, via une demande de service, avant la fin du 2^e trimestre d'inscription. Si l'étudiant ne fait pas ce travail, il sera bloqué pour son inscription au 4^e trimestre.

³ Les étudiants devraient profiter des cours de langue seconde offerts par l'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) pour améliorer leurs compétences en français ou en anglais. Les étudiants peuvent également choisir d'accomplir un test pour satisfaire aux exigences de la langue seconde.

⁴ **MUS7902 – Proposition de Thèse et THM7999 – Thèse de maîtrise** sont des activités ininterrompues. Les étudiants doivent inscrire chaque session jusqu'à leur achèvement.

⁵ Les étudiants doivent soumettre un rapport de progrès avant la fin de la session d'automne de la 2^e année (la 4^e session après la première inscription).

Maîtrise ès Arts en Musique
Avec Thèse
Programme de 2 années (6 sessions)

15 crédits de cours + Proposition de thèse + Thèse de maîtrise

Séquence de Cours Proposée (version 2)

S.V.P. consultez votre superviseur de thèse en ce qui concerne les cours optionnels et la séquence proposée, car cela peut varier au cas par cas.

	Session d'Automne	Session d'Hiver	Session de Printemps-Été
Première Année	Deux Cours ¹ MUSxxxx (3 crédits) MUSxxxx (3 crédits) Exigences supplémentaires: Confirmer superviseur et sujet de thèse ² Exigence de langue seconde ³	Deux Cours ¹ MUSxxxx (3 crédits) MUSxxxx (3 crédits) Exigences supplémentaires: Confirmer superviseur et sujet de thèse ² Exigence de langue seconde ³	MUS7902 Proposition de Thèse ⁴ Exigence supplémentaire: Rapport de progrès ⁵
Deuxième Année	Un Cours MUSxxxx (3 crédits) THM7999 Thèse de maîtrise ⁴ Exigence supplémentaire: Rapport de progrès ⁵	THM7999 Thèse de maîtrise ⁴	THM7999 Thèse de maîtrise ⁴

Ce tableau constitue un modèle général - il est de la responsabilité de l'étudiant(e) de consulter les exigences officielles du programme, des procédures et des règlements académiques qui les concernent.

¹ Trois crédits doivent être choisis parmi l'un des cours obligatoires suivants:

- MUS5901 Proséminaire en théorie et analyse musicales (3 crédits)
- MUS5903 Proséminaire en musicologie (3 crédits)
- MUS5904 Méthodes de recherche en pédagogie musicale (3 crédits)

² Les étudiants doivent superviser leur superviseur et leur sujet de thèse, via une demande de service, avant la fin du 2^e trimestre d'inscription. Si l'étudiant ne fait pas ce travail, il sera bloqué pour son inscription au 4^e trimestre.

³ Les étudiants devraient profiter des cours de langue seconde offerts par l'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) pour améliorer leurs compétences en français ou en anglais. Les étudiants peuvent également choisir d'accomplir un test pour satisfaire aux exigences de la langue seconde.

⁴ **MUS7902 – Proposition de Thèse et THM7999 – Thèse de maîtrise** sont des activités ininterrompues. Les étudiants doivent inscrire chaque session jusqu'à leur achèvement.

⁵ Les étudiants doivent soumettre un rapport de progrès avant la fin de la session d'automne de la 2^e année (la 4^e session après la première inscription).

Maîtrise ès Arts en Musique
Avec Mémoire
Programme d'une année (3 sessions)

18 crédits de cours + Mémoire

Séquence de Cours Proposée

S.V.P. consultez votre superviseur de mémoire en ce qui concerne les cours optionnels et la séquence proposée, car cela peut varier au cas par cas.

	Session d'Automne	Session d'Hiver	Session de Printemps-Été
Première Année	Trois Cours ¹ MUSxxxx (3 crédits) MUSxxxx (3 crédits) MUSxxxx (3 crédits) Exigence supplémentaire: Exigence de langue seconde ²	Trois Cours ¹ MUSxxxx (3 crédits) MUSxxxx (3 crédits) MUSxxxx (3 crédits) Exigence supplémentaire: Exigence de langue seconde ²	MUS 6099 Mémoire ³

Ce tableau constitue un modèle général - il est de la responsabilité de l'étudiant(e) de consulter les exigences officielles du programme, des procédures et des règlements académiques qui les concernent.

¹ Trois crédits doivent être choisis parmi l'un des cours obligatoires suivants:

- MUS5901 Proséminaire en théorie et analyse musicales (3 crédits)
- MUS5903 Proséminaire en musicologie (3 crédits)
- MUS5904 Méthodes de recherche en pédagogie musicale (3 crédits)

² Les étudiants devraient profiter des cours de langue seconde offerts par l'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) pour améliorer leurs compétences en français ou en anglais. Les étudiants peuvent également choisir d'accomplir un test pour satisfaire aux exigences de la langue seconde.

³ **MUS6099 – Mémoire** est une activité ininterrompue. Les étudiants doivent inscrire chaque session jusqu'à leur achèvement.

Maîtrise ès Arts en Musique
Option cours
 Programme d'une année (3 sessions)

24 crédits de cours

Séquence de Cours Proposée

S.V.P. consultez votre superviseur en ce qui concerne les cours optionnels et la séquence proposée, car cela peut varier au cas par cas.

	Session d'Automne	Session d'Hiver	Session de Printemps-Été
Première Année	Trois Cours ¹ MUSxxxx (3 crédits) MUSxxxx (3 crédits) MUSxxxx (3 crédits) Exigence supplémentaire: Exigence de langue seconde ²	Trois Cours ¹ MUSxxxx (3 crédits) MUSxxxx (3 crédits) MUSxxxx (3 crédits) Exigence supplémentaire: Exigence de langue seconde ²	Deux parmi: MUS 6994 Études individuelles en pédagogie de la musique MUS 6995 Lectures dirigées dans le domaine de la pédagogie de la musique MUS5902 Stage

Ce tableau constitue un modèle général - il est de la responsabilité de l'étudiant(e) de consulter les exigences officielles du programme, des procédures et des règlements académiques qui les concernent.

¹ Trois crédits doivent être choisis parmi l'un des cours obligatoires suivants:

- MUS5901 Proséminaire en théorie et analyse musicales (3 crédits)
- MUS5903 Proséminaire en musicologie (3 crédits)
- MUS5904 Méthodes de recherche en pédagogie musicale (3 crédits)

² Les étudiants devraient profiter des cours de langue seconde offerts par l'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) pour améliorer leurs compétences en français ou en anglais. Les étudiants peuvent également choisir d'accomplir un test pour satisfaire aux exigences de la langue seconde.

Mémoire

Préparation du Mémoire

- Doit être écrit sous la supervision d'un superviseur de mémoire
- L'étendue du mémoire doit compter entre 50-75 pages

Évaluation du Mémoire

- Le superviseur de mémoire en consultation avec le Directeur des Études Supérieures choisira le deuxième lecteur
- Le document final doit recevoir la note de « S » (satisfaisant) à la fois du professeur qui a supervisé la préparation et du deuxième lecteur

MUS 5902 – Stage

Préalables à l'inscription au Stage

- Une proposition détaillée décrivant les buts du Stage, sa pertinence au programme d'étude de l'étudiant, les résultats sur lesquels l'étudiant sera évalué et qui fera l'évaluation (une page et demie à deux pages)
- Calendrier provisoire notant
 - Les dates auxquelles l'étudiant sera en résidence à l'organisation hôte
 - Les dates auxquelles l'étudiant rencontrera et informera le superviseur de stage à l'Université d'Ottawa
 - La date ou les dates de la fin officielle du cours et par lesquelles toutes les tâches, y compris l'évaluation finale, doivent être achevées
 - La date à laquelle la note finale sera soumise à l'Université d'Ottawa
- Approbation par le superviseur de thèse et le Directeur des Études Supérieures habituellement un mois avant l'inscription

Rapport final

- Écrit par l'étudiant et décrivant les résultats réels du stage par rapport à la proposition initiale
- Achevé dans les deux semaines suivant la fin du stage

Exigences de Thèse

Proposition de Thèse (MUS7902)

La proposition de thèse devrait habituellement :

- Présenter le sujet et le but de la thèse
- Introduire le cadre théorique et/ou la méthodologie
- Inclure une bibliographie

La proposition de thèse doit compter entre 25 pages maximum

C'est la responsabilité de l'étudiant de remettre une copie de la proposition de thèse à chaque examinateur y compris le superviseur de thèse

- Le superviseur de thèse fixera la date de la soutenance de la proposition de thèse lorsque tous les examinateurs jugent le document acceptable

Soutenance de la proposition de thèse

- Comprend l'étudiant et les membres du Comité Proposition de Thèse
- Dure habituellement environ 45 minutes
- L'étudiant a l'option de présenter sa recherche pendant 5 à 10 minutes

Évaluation

- Basée sur la proposition écrite et la soutenance de la proposition de thèse
- La note sera S/NS (Satisfaisant ou Non satisfaisant)
- Évaluer l'étudiant par rapport à ses connaissances de son sujet, y compris la méthodologie et le travail d'autres chercheurs
- Le Comité de Thèse approuve le plan de recherche de l'étudiant (avec ou sans modifications)
- Le Comité de Thèse peut demander de revoir le document avant l'approbation finale

Approbation déontologique

- L'étudiant dont les recherches requièrent une approbation déontologique doit remplir une demande et la soumettre à l'approbation du Comité d'éthique de la recherche
- L'étudiant doit absolument remettre au Comité d'éthique de la recherche une copie du formulaire d'approbation de la proposition de thèse (disponible auprès de l'Adjoint Scolaire aux Études Supérieures pour l'École de Musique) dûment signé, en plus de la demande d'approbation déontologique

Rédaction de la Thèse

La thèse peut être rédigée

- Sous la forme traditionnelle d'une monographie ou
- Sous forme d'article (un ou deux articles, selon ce que décidera le Comité de Thèse)

Une thèse présentée sous forme d'article comprend habituellement :

- Partie I : une revue de la littérature et/ou le cadre théorique
- Partie II : un ou deux **articles** de fond standard
 - Chaque article doit être publiable dans une revue savante à comité de lecture
 - Les articles peuvent être présentés dans un format qui respecte les exigences propres de la revue choisie pour sa publication
- Partie III : une **analyse** et une conclusion intégrant la matière abordée dans l'article(s)
- Partie IV : une **description de l'apport** des collaborateurs qui doit décrire en détail la participation de l'étudiant aux articles et celle des autres auteurs
- Partie V : une **liste des références** pour la thèse au complet

Soutenance de la Thèse

La soutenance est une activité publique à laquelle tous sont les bienvenus :

- Elle dure habituellement 60 à 75 minutes
- L'étudiant a l'option de faire un exposé de 10 à 15 minutes

Lorsque les formulaires d'évaluation ont été reçus de tous les examinateurs, l'un des trois verdicts suivants est rendu :

- La thèse est acceptée en vue de la soutenance
- La thèse n'est pas acceptée en vue de la soutenance et doit subir des révisions importantes avant qu'une soutenance ne soit envisagée
- La thèse ne satisfait pas aux critères exigés pour l'obtention du grade

Les examinateurs détermineront quelles modifications doivent être apportées pour que la thèse soit acceptable.

Exigence de langue seconde

Lorsque votre choix de cours sera complété, vous devrez prendre les démarches nécessaires pour satisfaire à l'exigence de langue seconde.

Cette exigence doit être satisfaite avant la fin de votre première année d'inscription.

Vous pouvez vous inscrire au test de langue seconde au lien suivant:

<https://ilob.uottawa.ca/tests/proficiency-test/school-of-music>